

5.

Indicateurs du décrochage de la formation

Durée entre l'interruption et la reprise de formation pour les jeunes passés par CAP Formations

Réalisation : Rastoldo F., Mouad R., Cecchini A., Scalambrin L.

Service de la recherche en éducation | Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

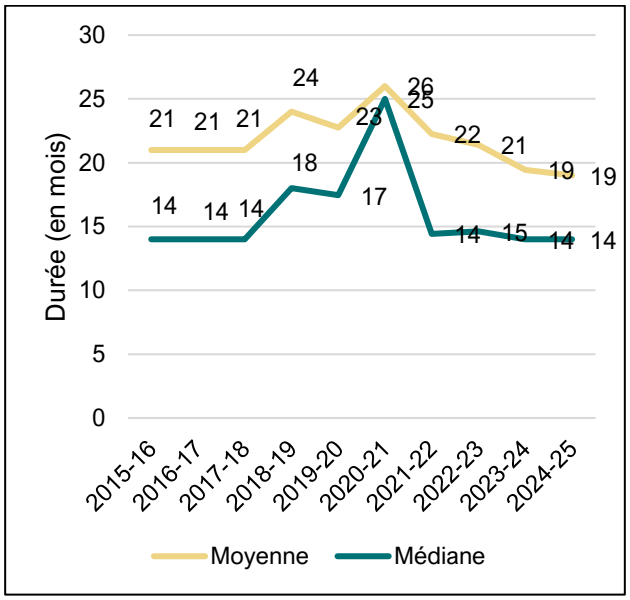
Le temps de latence entre une interruption de formation et la reprise d'une nouvelle école ou d'un apprentissage est un élément important pour la compréhension du décrochage scolaire. Ce temps se révèle ambivalent : en effet, si pour certaines et certains jeunes, cette période hors formation est propice à une remobilisation, pour d'autres, elle éloigne davantage du système de formation. Cet indicateur mesure la durée entre l'interruption de formation et le retour en formation pour les jeunes dont le suivi par le dispositif CAP Formations (cf. *Définitions*) s'est terminé en 2024-25. Le temps mesuré cumule deux périodes distinctes : d'une part, la durée entre la rupture de formation et l'arrivée dans le dispositif (cf. indicateur 3) et d'autre part, la durée écoulée depuis la prise en charge à CAP Formations jusqu'au retour en formation (cf. indicateur 4).

Population de référence
Jeunes pris en charge par le dispositif CAP Formations, dont le suivi s'est terminé entre le 01.09.2024 et le 31.08.2025 (cas clôturés), qui ont repris une formation ou obtenu une certification recensée dans la base de données scolaires du Département de l'instruction publique (DIP) (nBDS), soit 520 jeunes.

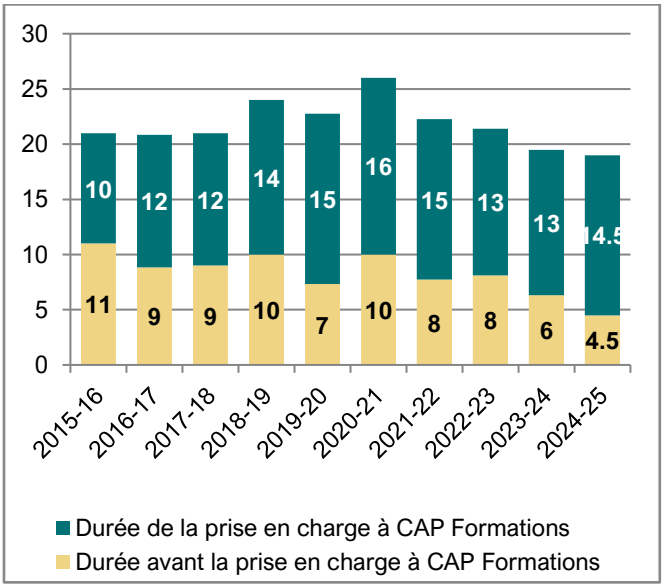
La durée totale de l'interruption de formation est de 19 mois en moyenne et dans la moitié des cas, elle ne dépasse pas 14 mois (durée médiane)[i] (Fig. 5.1). Elle se décompose en 4 mois et demi avant l'arrivée à CAP Formations et 14 mois et demi de prise en charge dans le dispositif (Fig. 5.2). Par rapport à l'année précédente, la durée totale du décrochage est stable. Si la durée de prise en charge à CAP Formations est en légère hausse, celle entre l'interruption de formation et l'entrée dans le dispositif tend à diminuer (elle est passée de 6 mois à 4.5 mois). La durée hors formation varie selon l'âge, le type de difficultés rencontrées et le type de formation interrompue.

Depuis le pic constaté en 2020-21, la durée totale entre le décrochage et la reprise d'une formation est en nette diminution. Elle est passée de 26 mois en 2020-21 à 19 mois en 2024-25. Une claire diminution de la durée médiane se confirme également (de 25 mois en 2020-21 à 14 mois en 2024-25), ce qui indique que les longues interruptions de formation sont de moins en moins fréquentes.

5.1 Durée moyenne et médiane (en mois) du décrochage avant la reprise d'une formation



5.2 Durée moyenne avant l'arrivée à CAP Formations et durée moyenne de la prise en charge (en mois)

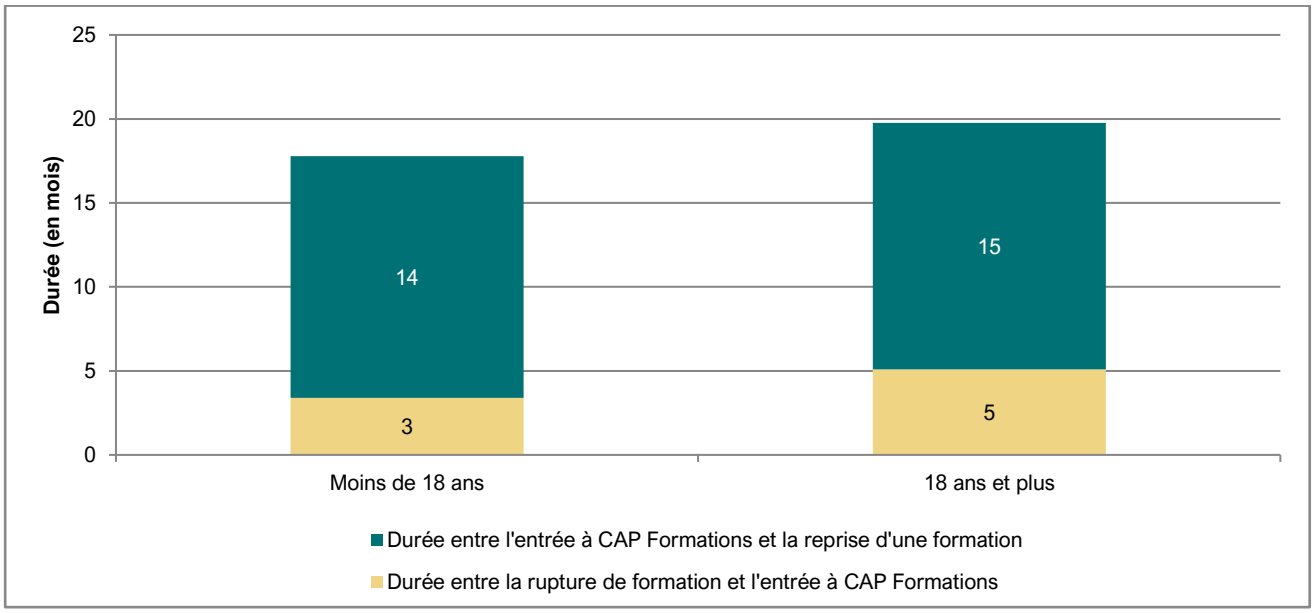


Sources : SRED – nBDS / Casenet

La durée entre l'interruption et la reprise d'une formation varie peu selon l'âge

Le temps nécessaire au retour en formation varie assez peu selon l'âge au moment de l'interruption de formation (20 mois pour les moins de 18 ans vs 17 mois pour les majeurs) (Fig. 5.3). Les mineurs arrivent un peu plus rapidement à CAP Formations (en moyenne 3 mois) que les majeurs (5 mois). La durée moyenne de prise en charge jusqu'à la reprise d'une formation est, par contre, quasiment identique (14 mois pour les mineurs et 15 mois pour les majeurs).

5.3 Durée totale (en mois) du décrochage selon l'âge des jeunes au moment de l'arrêt d'une formation (cohorte 2024-25)



Sources : SRED – Casenet

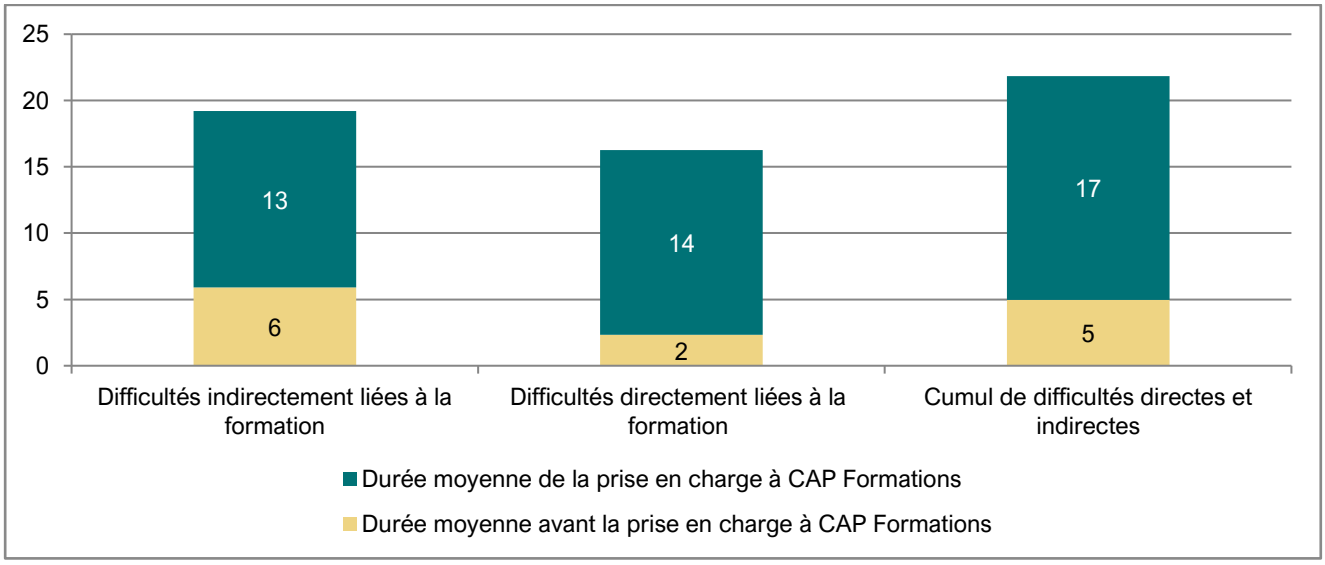
Des difficultés indirectement liées à la formation allongent la durée du décrochage

On observe aussi un lien entre les difficultés identifiées à l'entrée à CAP Formations et la durée totale du décrochage : des difficultés indirectement liées à la formation (cf. *Définitions*) augmentent la durée de l'interruption de formation, qu'elles soient associées ou non à des difficultés en lien direct avec la formation (Fig. 5.4). Ainsi, les jeunes ayant uniquement des difficultés scolaires et/ou comportementales voient s'écouler 16 mois en moyenne avant de retrouver une formation qualifiante. En présence de difficultés familiales, sociales, financières, judiciaires ou encore de santé (difficultés indirectes), cette durée passe à 19 mois, voire 22 mois en cas de cumul de ces deux types de difficultés (directes et indirectes).

Ces différences concernent à la fois la durée avant l'arrivée à CAP Formations et le temps de la prise en charge. Les jeunes ayant des difficultés indirectement liées à la formation uniquement sont celles et ceux qui tardent le plus à se présenter dans le dispositif (après 5 ou 6 mois en moyenne, contre 2 pour les jeunes ayant des difficultés directement liées à la formation). À titre d'hypothèse, cela pourrait indiquer que ces jeunes se voient d'abord proposer d'autres types de soutien et n'arrivent à CAP Formations qu'après avoir au moins en partie résolu ces difficultés.

La durée de la prise en charge est, quant à elle, plus longue pour les jeunes qui cumulent des difficultés directement et indirectement en lien avec la formation (17 mois). Ceci peut s'expliquer par la complexité des situations individuelles, qui nécessitent plus de temps avant la reprise d'une formation.

5.4 Durée moyenne (en mois) avant l'arrivée à CAP Formations et durée de la prise en charge selon les difficultés des jeunes (année 2024-25)



Sources : SRED – Casenet

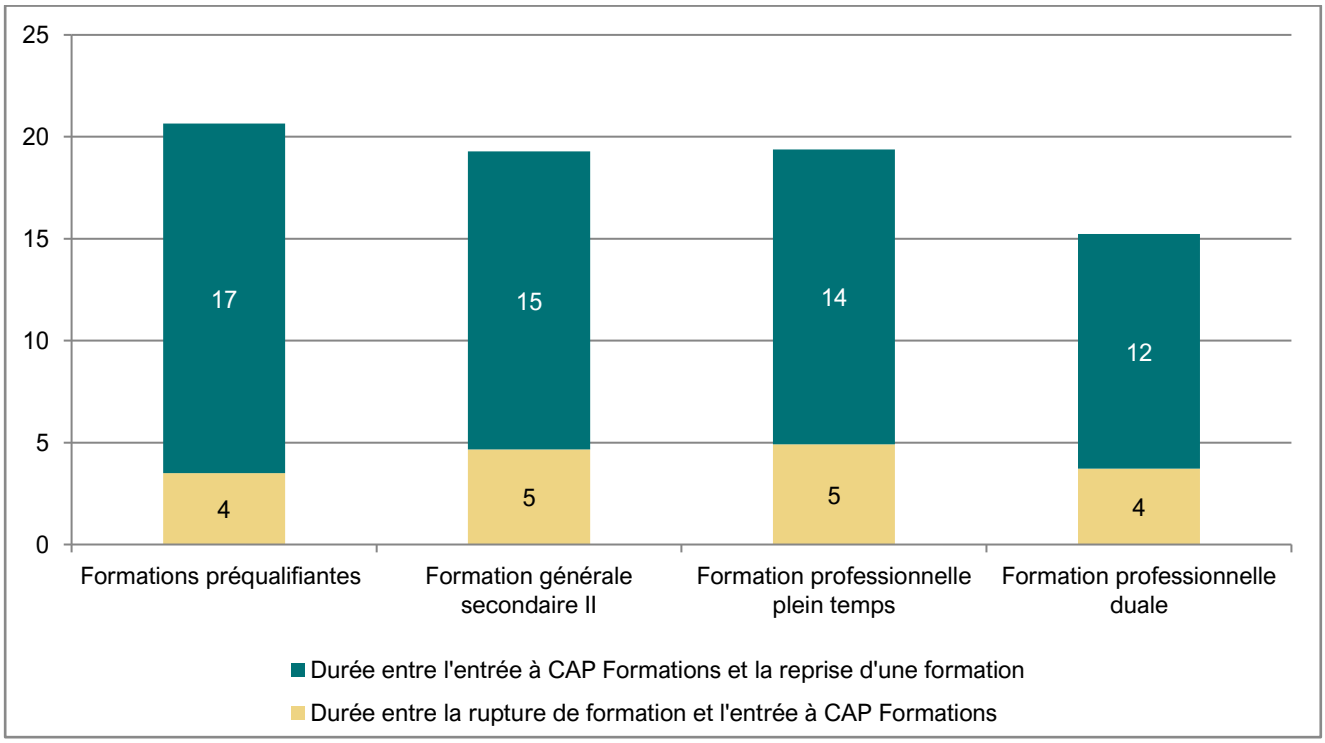
Les jeunes issus de la formation professionnelle à plein temps en école, et du préqualifiant, connaissent une durée de rupture plus longue

Le temps hors de la formation diffère selon la formation interrompue (Fig. 5.5). En 2024-25, les jeunes en provenance d'une formation préqualifiante connaissent une rupture proche de deux ans (21 mois en moyenne) avant de reprendre une formation. A l'inverse, les jeunes provenant de la formation professionnelle duale retournent en formation plus rapidement, après moins d'un an et demi (16 mois).

La durée avant l'entrée à CAP Formations est relativement similaire selon la provenance (entre 4 ou 5 mois). En revanche, la durée de la prise en charge varie de manière plus importante. Elle est plus faible pour les jeunes issus de formations duales (12 mois) et un peu plus longue pour les jeunes provenant de formations préqualifiantes (17 mois). Notons que ces derniers, contrairement aux autres jeunes, n'avaient pas réussi préalablement à entrer dans une filière qualifiante, ce qui implique que le processus de retour en formation nécessite souvent plus de temps.

Comparativement à l'année 2023-2024, les jeunes intègrent plus rapidement le dispositif CAP Formations. Toutefois, on observe une tendance à l'allongement de la durée de prise en charge. Ce phénomène concerne l'ensemble des jeunes, mais il est plus marqué chez ceux provenant d'une formation générale (principalement ECG) ou du préqualifiant, avec une augmentation moyenne respectivement de trois et deux mois de leur durée d'accompagnement.

5.5 Durée moyenne totale (en mois) du décrochage selon la formation interrompue (année 2024-25)



Sources : SRED – Casenet

Pour en savoir plus

Notes

[1] La proximité entre la valeur moyenne et la valeur médiane indique une relative homogénéité des durées, avec moins de valeurs extrêmes que lors des années précédentes (p. ex. un jeune qui aurait connu une interruption de formation particulièrement longue).

Définitions

CAP Formations est conçu comme un guichet unique destiné aux jeunes en décrochage dans le canton de Genève. Il s'adresse aux jeunes résidents ou aux jeunes dont les parents ont un lien fiscal avec le canton, sans certificat de niveau secondaire II, âgés de moins de 25 ans et qui ont interrompu une formation de niveau secondaire II ou qui n'ont pas commencé de formation à l'issue de l'obligation scolaire.

CAP Formations propose une prise en charge selon le principe du suivi individualisé. Le dispositif dispense en outre des mesures de soutien et délègue d'autres mesures à des prestataires externes.

Jeunes de 15 à 25 ans en recherche de formation - Cité des métiers du Grand Genève

Difficultés directement et indirectement liées à la formation

Les difficultés directement liées à la formation (ou difficultés directes) désignent les difficultés scolaires et comportementales, situées dans le champ de la formation. Les difficultés indirectement liées à la formation (ou difficultés indirectes) comprennent les difficultés familiales, sociales, financières, de santé ou encore judiciaires ; bien qu'elles affectent la formation, elles ne lui sont pas directement associées.

Sources

Les données sont extraites de la base de données scolaires du DIP (nBDS) et de la base de données Casenet, utilisée par CAP Formations.

Pour aller plus loin

Tous les travaux du SRED consacrés au décrochage de la formation et aux mesures de soutiens destinées aux jeunes à risque de décrochage sont disponibles sur la page :

https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/observer-analyser-mieux-comprendre/observatoire-du-decrochage-scolaire